

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

maison DÉPARTEMENTALE des ADOLESCENTS 11-21 ans QUESTIONS d'ADOS à la MDA

- VIE AMOUREUSE ET SEXUALITÉ
- CONSOMMATION DE PRODUITS
- RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES
- IMAGE DE SOI
- DROITS, LIBERTÉS ET RESPONSABILITÉS DE CHACUN
- HARCÈLEMENT ET ENJEUX RELATIONNELS
- CALENDRIER



➤ OBJECTIF

L'objectif principal est de proposer un programme d'actions de prévention, de sensibilisation et d'autonomisation pour les jeunes, autour de thématiques qui les préoccupent.

Ces ateliers se déroulent dans les locaux de la MDA, afin de permettre aux jeunes de découvrir ce lieu, dans l'idée qu'ils puissent venir par la suite en individuel, s'ils le souhaitent.

➤ PUBLIC

- 11 à 21 ans

Les groupes de jeunes doivent être constitués, aucune inscription individuelle n'est possible.

➤ POURQUOI CE PROGRAMME ?

L'adolescence est une période charnière dans la vie : transformation du corps, relation à l'autre... En parler, s'exprimer peut aider à mieux la vivre.

L'équipe de la Maison départementale des adolescents a repéré des besoins à partir des situations individuelles qu'elle accompagne.

Elle s'est également appuyée sur les constats formulés par ses différents partenaires.

Ainsi, **6 thématiques** ont été dégagées :

- Consommation de produits
- Réseaux sociaux numériques
- Image de soi
- Vie amoureuse et sexualité
- Droits, liberté et responsabilités de chacun
- Harcèlement et enjeux relationnels

Elles sont traitées par des professionnels spécialisés dont vous trouverez les modalités d'intervention ci-jointes.

➤ MODALITÉS DE DÉROULEMENT

Il ne s'agit pas d'un cours didactique, mais plutôt d'une invitation au débat, à la discussion et aux échanges.

- **Un calendrier** est établi pendant l'année scolaire.
Les 6 thématiques sont abordées chaque trimestre hors période de vacances scolaires (*voir calendrier joint*).
- Le **nombre de participants est limité à 15**. En dessous de 4 participants, l'atelier est annulé.
- Ces séances sont **animées par un ou plusieurs spécialistes de la thématique**.
Un professionnel de la Maison départementale des adolescents fait une courte présentation du service et clôture la séance en recueillant l'avis des participants.
- **Les accompagnateurs ne restent pas pendant les séances**
vie amoureuse et sexualité / droits, libertés et responsabilités de chacun / harcèlement et enjeux relationnels.
Leur présence reste néanmoins obligatoire dans les locaux.

➤ INDICATIONS UTILES

- Les inscriptions sont faites auprès du secrétariat de la MDA afin de préparer au mieux l'atelier.
- Le professionnel accompagnant sensibilise en amont les jeunes à la thématique pour une meilleure implication et peut transmettre les questions des jeunes.
- La participation doit être volontaire.
- Les participants adultes et adolescents s'engagent à :
 - respecter le cadre,
 - écouter et respecter la parole de chacun,
 - ne pas juger les autres,
 - garder les échanges confidentiels,
 - respecter les horaires et les locaux,
 - ne pas photographier ni filmer dans les locaux de la MDA.
- Le personnel accompagnant favorise le respect de ces règles.
- Les frais relatifs à ce programme sont pris en charge par la MDA.

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS



**À contacter pour toute inscription
et demande de renseignements :**

MAISON DÉPARTEMENTALE DES ADOLESCENTS

16, rue Pierre Paul Riquet - 31000 Toulouse

05 34 46 37 64

maisondesadolescents31@cd31.fr

Cd31.net/mda

